Sécurité des écoles, collèges et lycées

Rentrée 2016

Pilotes

M. TOUSSAINT responsable administratif du service de l'Education nationale à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Priorités

- ➤ Nationale : http://www.education.gouv.fr/cid105636/securite-des-ecoles-colleges-et-lycees.html;
- Académique : AXE 1 Agir sur les pratiques et pédagogiques et éducatives pour faire réussir tous les élèves.
- > D'Pass : AXE 1 Priorité 4 : L'amélioration du climat scolaire : des actions spécifiques.

Constats

La sécurité est un droit essentiel et le gouvernement en fait un devoir et une priorité en particulier suite aux attentats que nous avons subis en 2015 et 2016. Par ailleurs, des faits de harcèlement et de violences individuelles ou en bandes, des actes de non-respect des représentants des institutions sont avérés. Pour protéger la communauté éducative, nous avons déployé une stratégie d'ensemble cohérente, qui repose sur trois axes : anticiper, sécuriser, et savoir réagir.

Objectifs

- Permettre l'acquisition d'une culture commune de gestion des risques en formant et en informant la communauté éducative ;
- Faire appel à la vigilance de chacun et à chaque instant afin d'assurer le respect des consignes de sécurité essentielles aux abords des écoles et établissements ;
- Coordonner les actions liées à la sécurité dans les établissements scolaires et sur les territoires entre tous les acteurs locaux;
- Mettre en place des moyens d'identification des travaux de sécurisation nécessaires avec le concours des services des collectivités territoriales compétentes, de la préfecture et les concrétiser.

Indicateurs

- Nombre d'exercices d'alerte et de sécurisation des personnes et des biens faisant appel au dispositif des répertoires pour une transmission optimisée de l'information ;
- Efficience de la coordination de la procédure mise en place par les divers acteurs ;
- Nombre de prises en charge des élèves et personnels lors des situations de crise ;
- Nombres de formations destinées aux personnels de l'Éducation nationale ;
- Recensement des travaux de sécurisation prévus et effectués.

Public

- Écoles, collèges, lycées de Saint Barthélemy et de Saint Martin.

Intervenants

- Éducation nationale ;
- Préfecture ;
- Gendarmerie ;
- Collectivités (C.L.S.P.D et police territoriale);
- Parents d'élèves.

Service de l'éducation

des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Organisation

- -La création d'un annuaire de crise pyramidale afin d'optimiser tout type d'alerte.
- -Recensement les plans des écoles et établissements et les transmettre à Mme la préfète des collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.
- -Sensibilisation du personnel de l'Éducation nationale, des élèves et des familles aux mesures prises pour sécuriser les écoles et établissements, par des réunions et des guides à destination des familles disponibles sur notre site http://seidn.ac-guadeloupe.fr/revue_presse.html dans l'onglet « Repère » la rubrique « Sécurité des établissements ».
- -Organisation des exercices afin de créer des réflexes citoyens.

Calendrier

Actions principales:

- 25 Août : réunion à la préfecture sur les mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée scolaire 2016 ;
- 7 Septembre 2016 : réunion organisationnelle pour la réunion du 28 septembre 2016.
- 28 Septembre 2016 à 14h00 : réunion de la sécurité pour tous les établissements scolaires avec la préfecture, la gendarmerie, la collectivité, le C.L.S.P.D, le conseiller sécurité –responsable des E.M.S, le correspondant risques majeurs ;
- 14 Octobre 2016 : « Journée de la sécurité intérieure » ;
- Du 12 au 15 octobre 2016 : « Rencontres de la sécurité 2016 » ;
- 8 Novembre 2016 : journée dédiée aux rôles et missions des différents acteurs concernés par la sécurité des écoles, collèges et des lycées.
- 3 juillet 2017 : Réunion Protection de l'espace scolaire

Actions secondaires:

- 28 Septembre 2016 à 11h00 : réunion sur les quartiers prioritaires « They protect me my gendarmerie » ;
- 18 Octobre 2016 : rencontres entres la gendarmerie et les élèves de 6^{ème} de Quartier d'Orléans.

Les diagnostics de sûreté du 21 octobre 2016 :

- Collège Monts des Accords
- LPO des Iles du Nord
- Collège Quartier d'Orléans
- Cité scolaire Robert Weinum
- Collège Soualiga

Les exercices attentat intrusions :

- 18 octobre 2016 : exercice attentat intrusion au lycée polyvalent des îles du Nord
- 21 octobre 2016 : exercice attentat intrusion à l'école Évelina Halley
- 17 novembre 2016 : exercice attentat intrusion au collège Mont des Accords
- 02 mai 2017 : exercice attentat intrusion à l'école primaire Ghislaine Rogers
- 09 mai 2017 : exercice attentat intrusion à l'école élémentaire Clair St Maximin
- 11 mai 2017 : exercice attentat intrusion à l'école élémentaire Amélie Leydet
- 16 mai 2017 : exercice attentat intrusion à l'école élémentaire Émilie Larmony
- 24 mai 2017 : exercice attentat intrusion à l'école élémentaire Nina Duverly
- 08 juin 2017 : exercice attentat intrusion à l'école maternelle Siméone Trott
- 09 juin 2017 : Voyage des EMS à Saint-Barthélemy afin d'aider les directrices d'écoles public et privé à préparer l'exercice attentat intrusion.

Les rapports de visites des écoles du 1^{er} décembre 2016:

- Maternelle Jérôme Beaupère
- Élémentaire Nina Duverly
- Élémentaire Hervé Williams 2
- Élémentaire Elie Gibs
- Maternelle Siméonne Trott
- Élémentaire Marie-Amélie Leydet

L'exercice RITCHER / CARIBE WAVE 17 du Mardi 21 mars 2017.

Service de l'éducation

des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Besoins

Moyens humains:

- Acteurs internes à l'Éducation nationale en relation avec la sécurité ;
- Partenaires externes à l'Éducation nationale en matière de sécurité.

Moyens matériels :

- Salles de réunions équipées ;
- Boîtes P.P.M.S fournies par la Croix Rouge;
- Dispositif de sécurité.

Partenaires

- Préfecture ;
- Gendarmerie;
- Collectivités (C.L.S.P.D et police territoriale);
- Partenaires institutionnels et associatifs.

Évaluation

Élaboration de fiches d'évaluation servant de bilans d'étapes et de bilan final à destination :

- Des acteurs internes à l'Éducation nationale ;
- Des acteurs externes à l'Éducation nationale.